
INNOVATION ET COMPETITIVITE

TABET DERRAZ Imane
Doctorante en management des
organisations
tabetderrazimane@yahoo.fr

Pr. BENDIABDELLAH Abdeslam
a_bendiabdellah@yahoo.fr
Université de Tlemcen

Résumé :

L'exploitation fructueuse de nouvelles idées est capitale pour qu'une entreprise soit capable d'améliorer ses processus, d'apporter de nouveaux produits et services améliorés sur le marché, et d'augmenter son efficacité. Face à une concurrence qui happe de plus en plus des marchés, qu'ils soient locaux, régionaux, nationaux ou mondiaux, les entreprises peuvent grâce à l'innovation développer une compétitivité durable.

L'innovation permet aux entreprises de renforcer leur position concurrentielle sur les marchés. Elle permet surtout aux entreprises d'améliorer leur compétitivité hors-prix. La construction d'un milieu innovateur est une ressource fondamentale pour bâtir une économie compétitive, et aujourd'hui les entreprises sont condamnées à innover ou disparaître, car la compétitivité est le garant de leur existence. Si l'innovation est perçue par les différents acteurs (chefs d'entreprises, pouvoirs publics, chercheurs) comme l'instrument essentiel pour expliquer les gains de compétitivité, elle n'est pas facilement identifiable. Notre préoccupation, dans la présente communication, consiste précisément à nous interroger sur le rôle de l'innovation et de la compétitivité dans les PME Algériennes, sous forme des deux questions suivantes : Comment se situe notre pays en matière de l'innovation et compétitivité ? L'innovation permet-il de renforcer la compétitivité de l'entreprise ? A cette fin, nous porterons l'éclairage sur la mesure de l'innovation dans les PME Algériennes, puis nous reprendrons le classement de notre pays sur la compétitivité parmi 139 pays, enfin nous déterminerons les facteurs qui relient l'innovation et la compétitivité.

Mots-clés : innovation, compétitivité, développement durable, concurrence, création, PME, stratégie.

Introduction :

Le monde entier est penché sur les questions des échanges, le concept de compétitivité surgit comme étant le sujet dominant dans l'économie moderne. Les préoccupations pour une meilleure compréhension de la compétitivité apparaissent dans tous les discours politiques, les arènes académiques et les débats des industriels du monde entier. La compétitivité semble être conditionnée par une multitude de facteurs ou déterminants aussi bien nationaux qu'internationaux.

Dans un contexte extrêmement concurrentiel et face aux perpétuels changements de l'environnement, les entreprises mènent une réflexion sur l'innovation qui est essentielle pour assurer leur croissance et leur développement. En effet, les entreprises peuvent grâce à l'innovation développer une compétitivité durable. Porter* souligne que l'innovation est la clé de la compétitivité des entreprises parce qu'elle conditionne leur capacité à maintenir des avantages concurrentiels durables sur des marchés évolutifs. Selon des experts algériens, les secteurs les plus performants à l'innovation sont les secteurs de la chimie, de la pharmacie et celui des technologies de l'information et de la communication. Entre 40 et 50% des PME innovent dans les biens d'équipement, 25% dans les biens intermédiaires et entre 20 et 25% dans les biens de consommation. L'objectif de cette recherche est de montrer les spécificités qui relie l'innovation et la compétitivité, les déterminants qu'elle utilise pour améliorer les PME sous l'aspect créatif dans le cadre institutionnel et technologique. A cet effet nous poserons la problématique suivante : *Est ce que l'innovation est le moteur de la compétitivité ?*

1. le monde de l'innovation:

L'innovation est un facteur déterminant de la compétitivité et de la rentabilité des entreprises et par conséquent un élément essentiel de la stratégie de l'entreprise. Ainsi, innover permet à l'entreprise d'avoir un avantage concurrentiel en termes de cout ou d'offre produit. Lorsque l'innovation concerne les procédés de production, elle confère à l'entreprise un avantage en termes de cout. Dans ce cas, l'entreprise pourra soit appliquer une stratégie de baisse des prix ou une stratégie d'accroissement des marges. Quand l'innovation porte sur les produits, l'entreprise se différencie de ses concurrents. La stratégie de différenciation est souvent adoptée par les PME innovatrices qui peuvent ainsi coexister à coté des grands groupes.

Même si l'innovation procure un avantage concurrentiel, sa rentabilité étant incertaine, elle risque d'entraver le développement de l'entreprise.

1.1 la rentabilité de l'innovation :

La rentabilité incertaine de l'innovation peut être liée aux contraintes de réalisation, au cadre institutionnel, aux risques dus au rythme de diffusions des innovations et aux risques liés au financement.

Incertitude liée au cadre institutionnelle :

L'exemple de l'invention du Nylon par Dupont et de la mise au point du procédé de photo instantanée par Polaroid ont procuré à ces deux firmes une rente substantielle. Pourtant, la rentabilité de l'innovation est incertaine du fait de ses effets anticoncurrentiels. L'innovation a un impact sur la structure (nombre de concurrents) et

* Michael PORTER, Professeur de stratégie d'entreprise à l'université d'Harvard (palmarès de la compétitivité internationale 2002).

sur la nature de la concurrence (concurrence hors-prix) ; elle peut donc conduire à des distorsions par rapport au modèle concurrentiel traditionnel (concurrence pure et parfaite) et donc à des situations de non optimalité parétienne.

Soucieuses d'une allocation optimale des ressources, les autorités pourront concevoir une politique visant à surveiller les effets anticoncurrentiels de l'innovation ; faisant ainsi disparaître les profits supplémentaires attachés à l'innovation. Cela s'est produit dans une affaire opposant le premier fabricant mondial de logiciels informatiques Microsoft aux autorités américaines et européennes. Bénéficiant au départ d'un avantage technologique, Microsoft avait d'une part réussi à imposer aux constructeurs de micro-ordinateurs ses systèmes d'exploitation (MS-DOS et Windows) et d'autre part signait des contrats avec ces derniers sur la base d'un système dit « per processor » qui obligeait les constructeurs à équiper leurs matériels en logiciels de Microsoft. La firme de Bill Gates s'est ainsi construite au cours des années 80 un quasi-monopole sur le marché des logiciels d'application en tuant la concurrence.

Incertitude liées au financement :

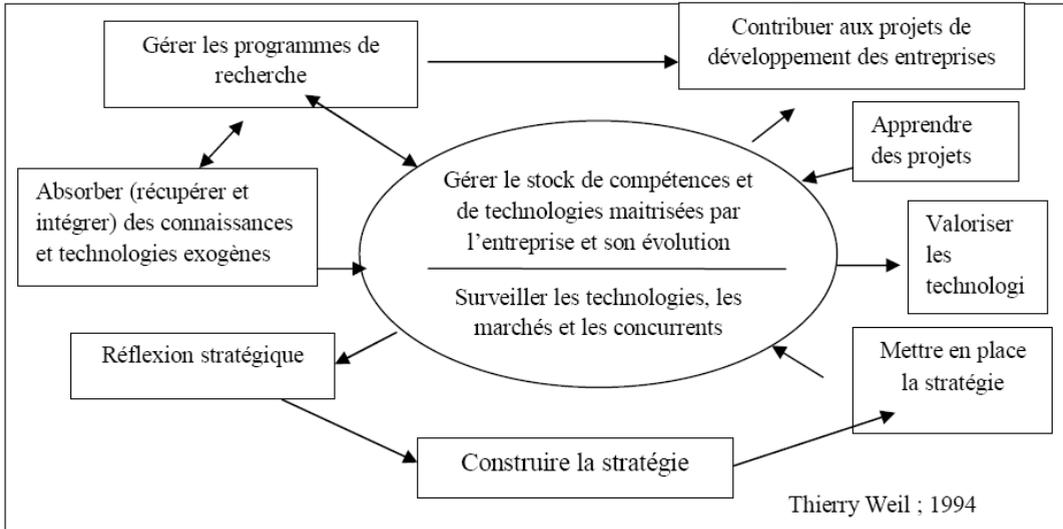
L'innovation absorbe beaucoup de ressources au cours de ses différentes phases qui sont lourdes. Les sources de financement sont limitées. En interne le financement est réalisé grâce au budget de recherche développement et à la capacité d'autofinancement des entreprises, et en externe à l'aide du capital risque. Du fait de l'incertitude liée à l'innovation, on comprend que les investisseurs extérieurs soient méfiants.

Même s'il existe des incertitudes quant à la rentabilité de l'innovation, l'entreprise a intérêt à innover. L'innovation peut donner à l'entreprise un avantage décisif sur ses concurrents. Elle doit pour cela gérer le processus d'innovation.

1.2le management de l'innovation :

Comme le souligne Thierry Weil, « l'innovation est plus que jamais le moteur de la croissance dans les pays développés ». Sans innovation les entreprises ne peuvent différencier leur offre par un contenu plus riche, proposer des fonctionnalités nouvelles ou des services à valeur ajoutée ; leur produits deviennent alors des commodités banalisées que le client n'achètera qu'en fonction de leur prix.

Figure 1 : Le management de la technologie*.



Le management de l'innovation dépasse largement le seul cadre des équipes de R&D. Nombre d'innovation ne sont pas issues de la technologie, même si leur mise en œuvre peut réclamer la solution de problème technique complexe.

2. la compétitivité:

La compétitivité change avec le niveau de l'analyse menée (nation, secteur, entreprise), et le bien analysé (bien homogène ou différencié). L'examen de la littérature traitant du concept de compétitivité, révèle l'absence d'une définition unique du terme pour guider les efforts des chercheurs. Pour Sharples et Milham (1990) « la compétitivité est la capacité de fournir des biens et services au temps, place et forme requise par les acheteurs étrangers à prix égal ou meilleur que celui des autres fournisseurs potentiels tout en gagnant au moins le coût d'opportunité des ressources employées ».

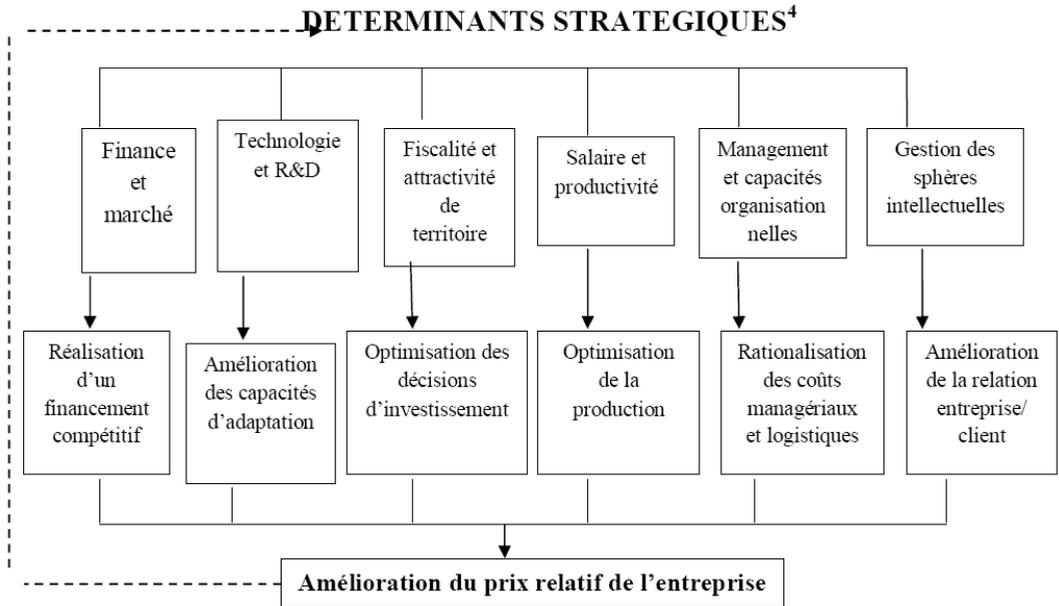
2.1les déterminants de la compétitivité :

« Chercher à expliquer la 'compétitivité' au niveau national est incorrect. Ce qu'on doit comprendre, ce sont les déterminants de la productivité et le taux de croissance de la productivité. Pour trouver des solutions, on devrait focaliser, non pas sur l'ensemble de l'économie, mais plutôt sur des industries spécifiques ou encore des segments d'industrie » (Porter, 1990).

* Ce graphique illustre le fait que le management des ressources technologiques de l'entreprise est celui d'un stock de compétences et de connaissances qu'elle maîtrise ainsi que d'un réseau lui permettant d'accéder à des compétences externes.

Les déterminants de la performance d'une entreprise sont nombreux et visent deux objectifs : l'amélioration de la qualité des produits (R&D, innovations) et la réduction des prix de produits ; on distingue alors deux aspects de la compétitivité prix (coûts,...) et compétitivité hors prix (qualité, caractéristique).

On propose un cadre conceptuel intégrant les différents déterminants de la compétitivité internationales ;



2.2.une compétitivité durable:

La mode n'est plus aujourd'hui où de grands groupes étaient gérés comme des holdings financiers vendant et acquérant des outils de production et des compétences de conception en fonction de l'attractivité plus ou moins grande des marchés. Comme le notent G. Hamel et CK. Prahalad (1990)* les compétences de conception sont devenues « difficiles à entretenir et à faire évoluer et constituent donc un des principaux facteurs de compétitivité durable pour l'entreprise et un défi majeure pour ses stratégies ». La capacité à s'adapter à un environnement changeant sans attendre de passer par une crise majeure, nécessite le développement de la réactivité, facilitée par la prise d'option sur différentes technologies émergentes, plus que sur la planification. La capacité à organiser un lien entre l'innovation et la compétitivité, et plus généralement à travailler en réseau

* Gary Hamel, président fondateur de STRATEGOR, Cabinet international de conseil stratégie basé à Chicago, Coimbatore Krishnao Prahalad, spécialisé dans le management et l'économie ; Le concept de *Cœur de compétence* fut introduit par eux dans un article paru en 1990 dans la *Harvard Business Review*.

tant au sein de l'entreprise qu'avec les partenaires les plus divers, devient elle-même une compétence clé, capable de procurer un avantage économique durable à l'entreprise.

3. L'innovation et la compétitivité en Algérie :

La journée nationale de l'innovation, instaurée par arrêté ministériel en 1996 et le prix national de l'innovation pour les PME ont été jumelés pour la première édition du salon en vue de mettre sur le marché un produit innovateur et un inventeur. L'objectif de ce salon est d'encourager l'innovation, la sensibilisation aux notions de protection de la propriété industrielle, la promotion et le développement de synergies entre la recherche scientifique et le monde économique. La journée de l'innovation est une nouvelle politique qui permet de créer un espace de rencontres entre la PME et le créateur, à l'issue de laquelle sera remis le prix de la meilleure invention et des trophées aux PME qui se seront démarquées par leurs fortes teneurs industrielles.

3.1 Le classement selon l'indice mondial de l'innovation 2011 :

L'INSEAD, l'école de commerce internationale, vient de publier son indice mondial de l'innovation pour l'année 2011. Celui-ci est calculé comme la moyenne des scores obtenus pour les principaux moyens mis en œuvre (qui décrivent l'environnement favorable à l'innovation) et les principaux résultats (qui mesurent les réalisations concrètes en termes d'innovation). Cinq grands domaines constituent le sous-indice des moyens mis en œuvre en matière d'innovation : "institutions", "capital humain et recherche", "infrastructure", "perfectionnement des marchés" et "perfectionnement des entreprises".

Le sous-indice des résultats en matière d'innovation se compose de deux domaines : "résultats scientifiques" et "résultats créatifs". L'indice d'efficacité en matière d'innovation, calculé sur la base du rapport entre ces deux sous-indices, évalue comment les économies tirent parti de leurs environnements favorables pour produire des résultats dans le domaine de l'innovation.

Ainsi, un classement mondial est établi englobant 125 pays. La palme d'or revient cette année à la Suisse, qui occupe la première place du classement (4ème place en 2010 et 7ème place en 2009), avec un score de 63,82 points.

Le plus mauvais score enregistré appartient à l'Algérie qui n'a obtenu que 19,79 points, et qui dégringole logiquement à la 125ème place, dernière du classement, soit un recul de 4 places par rapport à 2010 et de 17 places par rapport au classement de 2009.

En d'autres termes, l'Algérie constitue le pays le moins performant au monde en matière d'innovation. Elle est classée dernière le Soudan (124ème), le Yémen (123ème) et le Niger (122). Sur le plan régional, c'est pire : l'Algérie se trouve dépassée et de loin par la Tunisie (66ème), l'Égypte (87ème), ou le Maroc (94ème). Fait notable, c'est le Qatar- 36ème au classement (derrière Israël, 14ème), qui se révèle leader de l'innovation

dans le monde arabe. Le classement de cette année montre que l'innovation est devenue un phénomène mondial, comme le prouve le palmarès des 10 premiers pays comprenant six États européens (dont la Finlande, 5e, le Danemark, 6e, les Pays Bas, 9e, et le Royaume Uni, 10e), deux économies asiatiques (Hong Kong et Chine, 4e) et deux pays nord-américains (les États Unis d'Amérique, 7e, et le Canada, 8e).

Comme le souligne M. Francis Gurry* : « l'innovation est un facteur clé de la croissance économique et de la création d'emplois de meilleure qualité. Elle est également essentielle à la compétitivité des pays, des industries et des entreprises ». Il précise aussi que : « l'innovation et les nombreux avantages qu'elle procure nécessitent un investissement en termes de temps, d'efforts et de ressources humaines et financières ».

3.2 Classement sur la compétitivité mondiale :

Sur un total de 139 pays, l'Algérie est classé au 86ème rang mondial avec un score de 3,96, suite à un classement établi par le Rapport sur la compétitivité mondiale 2010-2011, publié par le Forum économique mondial*. En perte de terrain, l'Algérie occupait la 83e place durant l'année 2009-2010. Dans l'environnement des affaires les résultats du rapport sont autant accablants que révélateurs des pesanteurs qui empêchent l'éclosion de tout esprit de compétitivité. En effet, 12,14% des chefs d'entreprises sondés considèrent que la bureaucratie de d'administration algérienne est pour beaucoup dans la détérioration de l'environnement des affaires. Alors que 16,4 % des sondés pointent du doigt la rigidité des banques algériennes qui empêchent le financement de leurs projets. 13,8 des patrons d'entreprises interrogés jugent que la prolifération inquiétante de la corruption dans les rouages de l'Etat décourage les investisseurs. La non qualification de la main d'œuvre (10,7%), l'instabilité du cadrage juridique (8,8%), l'inadéquation des infrastructures de base, loin des standard nationaux, sont d'autres facteurs qui entament sérieusement la volonté des investisseurs même les plus aventuriers. Sur plusieurs paramètres adoptés par le Forum économique mondial pour établir l'indice de compétitivité mondiale (Global Competitiveness Index, GCI issue en 1979), l'Algérie a reculé. C'est ainsi qu'elle figure à la 106 place en terme de protection des droits d'auteurs, 105e pour la protection de la propriété intellectuelle, 112e place concernant la dépendance de l'appareil judiciaire, et à la 117e en terme de qualité du système scolaire.

Le système bancaire et financier Algérien :

Pour ce qui est de la qualité des infrastructures, toutes catégories confondues, l'Algérie est accrédité du 86ème rang mondial. A titre d'exemple, elle se situe à la 115e en matière des infrastructures portuaires et à la 98^{ème} place pour les infrastructures aéroportuaires.

* M. Francis Gurry, Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI).

* Forum économique mondial (*World Economic Forum*), fondation à but non lucratif dont le siège à Genève, Suisse créer en 1971 par Klaus M. Schwab, professeur d'économie en Suisse.

Les mauvaises performances ne s'arrêtent pas là. Le système bancaire et financier algérien est presque désuet, comme le souligne le document du Forum économique mondial. D'ailleurs, l'Algérie occupe la 131^e place concernant la viabilité des services bancaires et la 136^e place en matière d'accès aux mêmes services.

Toujours au bas du tableau, l'Algérie arrive au 129^{ème} rang mondial en termes de flux d'IDE et de transfert de technologies. Pour ce qui est de la créativité et de la création, elle figure au bas du tableau au 107^{ème} rang. Petite note de consolation : elle obtient la 10^{ème} place en termes de réduction de la dette, 99^{ème} place pour l'inflation et 104^{ème} place en matière de mortalité infantile.

La Tunisie première au Maghreb :

L'Algérie n'a pas encore assuré le minimum de compétitivité possible pour garantir un climat des affaires idoine. Dans le monde arabe, l'Algérie arrive à la 11^{ème} place, devancée par le Qatar, l'Arabie Saoudite et les Emirats-Arabes. Première au niveau du Maghreb et 32^{ème} à l'échelle mondiale, la Tunisie, tire, quant à elle, son épingle du jeu, suivie par le Maroc (75^e place a), de l'Algérie, de la Libye (100^{ème} place) et de la Mauritanie (135^{ème} rang avec un score de 3,14). Au niveau mondial, la Suisse vient en tête de ce classement, tandis que les États-Unis se retrouvent à la quatrième position, dépassés par la Suède (2^{ème}) et Singapour (3^{ème}). Les rédacteurs de l'enquête considèrent que les pays nordiques continuent d'être bien placés dans le classement, avec la Finlande (7^{ème}) et le Danemark (9^{ème}) parmi les dix premiers.

Le classement couvre 12 paramètres portant sur les institutions, l'infrastructure, l'environnement macroéconomique, la santé et l'éducation de base, l'éducation supérieure et la formation, l'efficacité du marché des biens, l'efficacité du marché du travail, le développement du marché financier, le développement technologique, la taille du marché, la sophistication des activités commerciales et l'innovation

3.3 Le programme de mise à niveau des PME en Algérie :

Tous les chercheurs ainsi que les politiques s'accordent à dire que la PME est le moteur de la croissance et de l'emploi. Aujourd'hui, Entre 40 et 50% des petites et moyennes entreprises (PME) innovent dans les biens d'équipement, 25% dans les biens intermédiaires et entre 20 et 25% dans les biens de consommation. Selon *Rachid Moussaoui** «20% du budget alloué aux entreprises ayant déjà adhéré au programme de mise à niveau sont consacrés au coaching à l'innovation». Ces entreprises bénéficieront d'un accompagnement qui sera assuré par une équipe d'experts pour leur montrer comment innover.

* Rachid Moussaoui, directeur général de l'Agence nationale de développement de la PME, a signalé le 18/10/2011 dans un Colloque international sur l'entreprenariat, l'innovation et la compétitivité des entreprises, organisé à l'hôtel Hilton

Les PME doivent répondre à une ambition collective qui **mobilise les savoirs** c'est à dire mobiliser la recherche scientifique au service de l'innovation dans les PME, pour assurer la transmission effective des savoirs et des compétences, pour enrichir la gestion et la production compétitives des entreprises de demain par l'apport de travaux scientifiques, mais également pour nourrir du retour d'expérience des équipes de terrain. Nos PME doivent s'innover et **susciter la créativité** en favorisant la rencontre des différents acteurs du monde de l'entreprise, experts et consultants, dispositifs étatiques et privés...repérer les équipes innovantes dans une perspective de mutualisation des expériences.

Conclusion :

Les entreprises recherchent des innovations sous toutes leurs formes car elles leurs permettent d'accroître leur compétitivité soit par une meilleure maîtrise des coûts, soit parce qu'elles disposent d'un monopole (temporaire ou durable) sur le marché.

La maîtrise de l'innovation permet à certaine entreprise de pénétrer le marché alors que d'autre disparaissent faute d'avoir su se moderniser. Le degré d'innovation d'un secteur conditionne donc le niveau des barrières à l'entrée de nouveaux concurrents. Cependant, le chef d'entreprise doit garder présent à l'esprit que l'innovation réclame des structures capables d'assumer les risques techniques, financiers, commerciaux, humains et juridiques qui lui sont liés.

Dans le monde actuel, notre pays doit innover ou disparaître, pour cela les pouvoirs publics ont développé plusieurs initiatives pour encourager et soutenir les efforts déployés par les entreprises, notamment à travers le programme national de mise à niveau, doté d'une enveloppe financière de 386 milliards de DA et qui vise le redressement de 20.000 PME à l'horizon 2014, ainsi que la création d'un prix national de l'innovation.

BIBLIOGRAPHIE:

- Anna lee Saxenian, *regional advantage: Culture and competition*, in Silicon Valley and route 128, Harvard University Press.
- Benoit-Cervantes Géraldine, *la boîte à outils de l'innovation*, DUNOD, Paris, 2008.
- Dominique jacquet, *la R&D : un portefeuille d'options financières?* Annales de l'école de paris du management, volume V, 1999.
- DUTTA Soumitra, *The Global Innovation Index 2011 accelerating Growth and Development*, INSEAD Editor, 2011.
- G. Hamel, CK Prahalad, *The core competences of corporation*, Harvard business Review, may-June, pp 79, 1990.
- Florence Durieux, *Management de l'innovation une approche évolutionniste*, Vuibert 2001.
- Franck Aggeri, Blanche Segrestin, Yves Dubreil, *Comment concilier innovation et réduction des détails ?* Annales de l'école de paris du management, volume IX, 2003.
- François Jolivet, *Manager l'entreprise par projets, les métarègles du management par projet*, édition management & société, 2003.
- Lotte Bailyn, *Autonomy in the industrial R&D lab*, Humain Resource Management, 1996.
- NEZYS Bertrand, *les politiques de compétitivité*, édition ECONOMICA, Paris, 2004.

Thomas J. Allen, *Managing the Flow of Technology*, MIT Press, Cambridge, MA
Thomas J. Allen, Ralph Katz, *The dual ladder: motivational solution or managerial delusion?*, R&D Management.

Vincent Chapel, *La croissance par l'innovation intensive : le modèle Tefal*, annales de l'école de paris du management, volume v, 1999.

WEIL Thierry (a), *La valorisation du patrimoine technologique*, ANRT, Paris, mars 2000.

WEIL Thierry (b), *Innovation as creative recombination and integration of existing components of knowledge and innovation*, Helsinki, 25 may 2000.

WEIL Thierry (c), *Le management de l'innovation en réseau*, ANRT, Paris, mars 2000.